



RAPPORT D'ACTIVITÉ
FEDERATION REGIONALE
PLANNING FAMILIAL
PAYS DE LA LOIRE
2020

SOMMAIRE

03

Edito

04

Glossaire

05

2020 en bref

06-07

Organisation de la Fédération

08-09

Le Planning Familial et la crise
du COVID 19

10-11

Les projets financés par le Conseil Régional

12-17

Les projets financés par l'ARS

18

Les projets de la Fédération

19

La Confédération

20-21

Le rapport moral

24-25

Le rapport d'orientations

26-29

Le rapport financier

GLOSSAIRE

AD : Association Départementale	DTARS : Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé
AG : Assemblée Générale	EVARS : Espaces Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle
ANPAA : Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie	FRCIDFF : Fédération Régionale des Centres d'Information des Droits des Femmes et des Familles
ARS : Agence Régionale pour la Santé	FRDVA : Fonds Régional pour le Développement de la Vie Associative
CA : Conseil d'Administration	IFAS : Institut de Formation des Aides Soignant-e-s
CAC : Commissaire Aux Comptes	IFAP : Institut de Formation Auxiliaire de Puériculture
CAPE : Collectif des Associations Partenaires de l'Ecole publique	IFMA : Institut de Formation des Métiers d'Aide
CCF : Conseiller-ère Conjugal-e et Familial-e	IFSO : Institut Formation Santé de l'Ouest
CeGIDD : Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections sexuellement transmissibles	IME : Institut Médico Educatif
CFA : Centre de Formation d'Apprentis	IMG : Interruption Médicale de Grossesse
CFPD : Centre Fédératif de Prévention et de Dépistage	IREPS : Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé
CIDFF : Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles	ISS : Inégalités Sociales de Santé
COREVIH : Coordination Régionale de lutte contre le Virus de l'Immunodéficience Humaine	IST : Infections Sexuellement Transmissibles
CPEF : Centre de Planification et d'Education Familiale	IVG : Interruption Volontaire de Grossesse
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens	LGBTQIA+ : Lesbienne Gay Bisexuel-le Transgenre Queer Intersexe Asexuel-le
CPVD : Centre de Prévention, de Vaccination et de Dépistage	MFR : Maison Familiale et Rurale
CR : Conseil Régional	NVN : Numéro Vert national
DEJEPS : Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport	ORS : Organisation Régionale de Santé
DRDFE : Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité	PASS : Permanence d'Accès aux Soins de Santé
DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale	PF : Planning Familial
	PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse
	URSF : Union Régionale Solidarité Femmes

ÉDITO

La crise sanitaire COVID19 a bouleversé l'année 2020 pour toutes et tous. Notre Fédération, nos associations départementales, ont du et su s'adapter avec beaucoup de réactivité. Ainsi les accueils téléphoniques ont été maintenus, malgré leur nombre en augmentation, et chaque fois que possible les rendez-vous. Bénévoles et salarié.e.s ont réussi à réaliser l'essentiel de nos activités.

Dans le monde entier, la pandémie a entraîné une augmentation des violences envers les femmes, et des difficultés accrues pour accéder aux droits en santé sexuelle. Dans notre Fédération, nous en avons vu les effets et avons du y faire face. L'indispensable travail de prévention par la sensibilisation et la formation a été perturbé et souvent reporté, en attente de l'amélioration de la situation sanitaire ou de protocoles permettant de le mettre en œuvre.

Le Planning familial est un acteur majeur de la défense des droits à la santé sexuelle et reproductive. La crise sanitaire que nous traversons montre la fragilité de l'accès à la contraception et à l'avortement, l'insuffisance de la protection contre les violences et confirme l'importance des actions et du plaidoyer portés - depuis des années - par le Planning familial et son réseau de 70 associations départementales situées en métropole et dans les DROM.

Ensemble et plus que jamais, fiè.r.e.s, féministes et en colère, nous continuons à nous mobiliser pour construire une société égalitaire !

#OnEstLePlanning

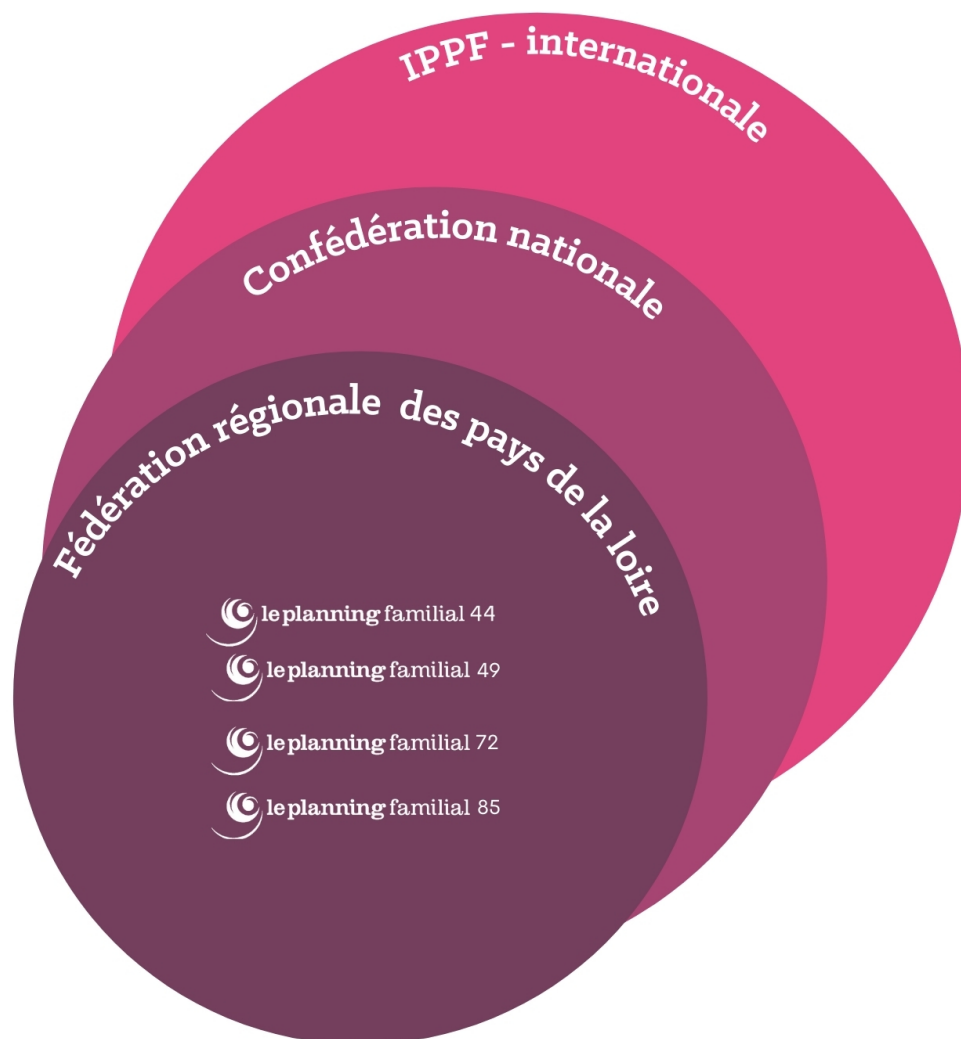
ORGANISATION DE LA FÉDÉRATION PAYS DE LA LOIRE

La Fédération régionale du Planning Familial des Pays de la Loire est une association qui réunit des associations départementales du Planning Familial (AD44, AD49, AD72, AD85 et en reconstruction AD53) autour de projets financés par l'ARS et le Conseil Régional des Pays de la Loire.

Ces associations départementales ont mis à disposition une partie de leur équipe pour la coordination régionale, ainsi que des Conseillères conjugales et familiales (CCF) pour les animations, formations, sensibilisations, permanences dans les différents établissements de la région.

Une référente organise la gestion et la planification en lien avec les équipes du NVN tout au long de l'année.





Le Conseil d'Administration

En 2020, 5 Conseils d'Administration de la Fédération ont eu lieu. Deux à Angers, un au Mans et deux à distance (téléphone et visio-conférence). De janvier à septembre, date de l'Assemblée Générale de la Fédération, le Conseil d'administration était composé de quatre personnes. A la suite de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 19 septembre 2020 les membres élues sont :

- Présidente : Elizabeth RAT-MORRIS (AD49)
- Trésorière : Claude MIGNOT (AD72)

- Secrétaire : Catherine PERRIGAUD (AD44)
- Marie SIVIGNON (AD49) et Martine PETEYAS (AD85) : élues.

Ainsi toutes les AD sont représentées. Les réunions de CA impliquent la coordination régionale qui l'accompagne dans l'élaboration des ordres du jour et des suivis à donner aux différents projets/dossiers. Le CA est informé par la coordination de l'évolution des activités : animations/formations, liens avec les partenaires, coordination, finances, perspectives...

La coordination régionale

En 2020, la coordination régionale a connu deux périodes. Une première du 1er janvier au 31 août 2020 de co-coordination assurée par : Marlène Boutet (co-directrice de l'AD72), Sébastien Vallée (co-directeur de l'AD72), Sade Abdourahamani (directrice de l'AD49) et Laurence Deray (CCF de l'AD85) pour la référence NVN. La seconde partie a débuté le 1er septembre avec la prise de fonctions Sandrine Mansour à la place de Marlène Boutet.

L'équipe s'est répartie la gestion des dossiers et a régulièrement organisé des réunions de coordination : en 2020, compte tenu du contexte sanitaire, seules deux réunions sur huit ont eu lieu en présentiel. De nombreux appels téléphoniques et e-mails ont complété ce travail et ont permis aux équipes d'échanger sur les différentes situations rencontrées tout au long de cette année particulière. Ces réunions sont aussi l'occasion d'inviter de manière régulière les directions afin de faire le point sur les dossiers portés par chacune des AD dans le cadre de la Fédération.

A partir du 1^{er} septembre 2020, Sandrine Mansour (directrice de l'AD44 en remplacement d'Antoaneta Popescu en congé parental) a succédé à Marlène Boutet dans sa mission de coordinatrice. Il a été décidé entre les coordinatrices.teurs une répartition par territoire et par dossier. Marlène Boutet a assuré la transmission des dossiers et la présentation de Sandrine Mansour auprès des partenaires jusqu'en décembre 2020.

Arnaud Bigeard, stagiaire pour la Fédération depuis 2019, a terminé sa mission par l'écriture d'un projet associatif fédéral, résultat final des deux journées de travail fédéral (FRDVA) d'octobre 2019 et février 2020.

Perspectives 2021 de la coordination régionale :

Annoncée en 2019 à la suite du travail sur le projet associatif mené par Arnaud Bigeard (stagiaire au sein de la fédération), la création d'un poste de coordinatrice-teur régional en 2020, a été repoussée en 2021, en raison des conditions particulièrement complexes d'organisation dans une situation inédite.

Le poste proposé à 35 heures par semaine est envisagé pour le début de l'automne 2021.

La personne recrutée en coordination régionale aura pour missions la gestion administrative de la

Fédération régionale, l'accompagnement des administrateurs-trices concernant la mise en place et le suivi des CA, l'élaboration du rapport d'activités et l'organisation de l'AG de la Fédération.

Il/elle sera en charge de la réalisation et du suivi du projet associatif de la Fédération. En collaboration avec les directions des associations départementales, il/elle organisera l'élaboration des dossiers de demandes de financements, la mise en œuvre, l'évaluation, le suivi financier, les bilans qualitatifs et quantitatifs, le soutien et l'animation du réseau d'associations départementales, le lien avec les partenaires régionaux institutionnels et la communication. Ce projet de création de poste constitue une nouvelle étape de la Fédération du Planning Familial pour pérenniser la coordination des nombreuses activités régionales autour de la défense des droits sexuels et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Commission formation/animation

Une fois par an, une réunion est organisée pour réunir deux CCF de chaque antenne. C'est un moment privilégié de partage d'expériences et d'outils dans les activités menées pour la Fédération. C'est aussi une analyse de la pratique qui vise à améliorer les procédés. La réunion prévue au premier semestre a été reportée à plusieurs reprises et s'est déroulée le 3 décembre en visio. Elle a été l'occasion de revenir sur la numérisation et l'importance de partager les expériences et les outils.

Commission finances

La comptabilité est assurée par Marie Line Duporche, comptable de l'AD72. Une part de son temps est mise à disposition pour la comptabilité et la gestion financière des projets de la Fédération : facturation, suivi budgétaire avec la coordination et les associations départementales, bilan et suivi avec l'expert-comptable, le commissaire aux comptes et la commission finances.



LE PLANNING FAMILIAL ET LA CRISE DU COVID-19

En raison des circonstances que nous avons vécues, liées au coronavirus, l'activité de nos Associations Départementales n'a pas été possible physiquement durant le premier confinement.

Néanmoins, nous sommes resté-e-s disponibles pour toutes les personnes qui souhaitaient échanger, poser des questions sur la contraception, l'avortement, la sexualité, l'IVG... que ce soit par téléphone, par mail mais aussi sur nos comptes Messenger, FaceBook et Instagram.

Durant cette période, nos équipes ont également répondu aux différentes sollicitations sur le Numéro Vert National 0 800 08 11 11 (appel anonyme et gratuit).



CHIFFRES NATIONAUX NVN

Les analyses des données Numéro Vert National « Sexualités, Contraception, IVG » du 16 mars au 11 mai 2020, ont montré une augmentation des appels de 34% par rapport à la même période en 2019. Concernant les sujets des entretiens téléphoniques, nous avons observé une augmentation importante des appels concernant l'IVG (57% contre 52% en 2019 sur la même période) et concernant les tests de grossesse ou les retards de règles (13% contre 9% en 2019). Les appels concernant les violences sexuelles ou sexistes ont également augmenté même si ce numéro vert n'est pas un numéro dédié à la lutte contre les violences : nous avons reçu 111 appels qui traitaient notamment des violences subies (contre 62 en 2019).

Nous avons noté par contre une diminution importante des appels concernant la contraception, la vie affective et sexuelle et les IST/VIH.

Pendant huit semaines de confinement, nous avons répondu à 141 demandes pour une IVG à l'étranger ou une IMG en France, contre 70 demandes sur la même période en 2019, c'est-à-dire une augmentation de 101% des demandes pour une interruption de grossesse au-delà de 12 semaines de grossesse.

Des tests de grossesse ont également été mis à disposition dans certains CCAS (par exemple à Nantes) qui restaient ouverts. Des fiches d'informations (contraception, préservatifs, etc.) ont été transmises aux partenaires qui gardaient le lien avec les jeunes afin de relayer à leur tour ces informations. Quand cela était possible (jours de présences de CCF dans les locaux des CPEF), nos équipes ont réussi à délivrer en urgence des préservatifs et tests de grossesse.

A partir du 11 mai 2020, les associations de la Fédération régionale du Planning Familial des Pays de la Loire ont ouvert progressivement leurs premières permanences d'accueil physique. Dans l'ensemble, nous avons tout mis en œuvre pour pouvoir accueillir le public dans les meilleures conditions sanitaires possibles en respectant les gestes barrières et la santé de toutes et tous.

Le deuxième confinement et la période de couvre-feu qui a suivi ont eu un impact sur les animations, formations, sensibilisations qui se déroulaient dans les établissements scolaires et non scolaires. Déjà reportées au premier semestre, ces activités ont fait l'objet de nouveaux reports à 2021. Cependant, les AD ont pu maintenir des permanences d'ouverture, un accueil important et indispensable pour la santé des personnes et pour garder le lien dans une période encore difficile.

LES PROJETS FINANCÉS PAR LE CONSEIL RÉGIONAL



1. ACTIONS DE PREVENTION EN SANTE SEXUELLE

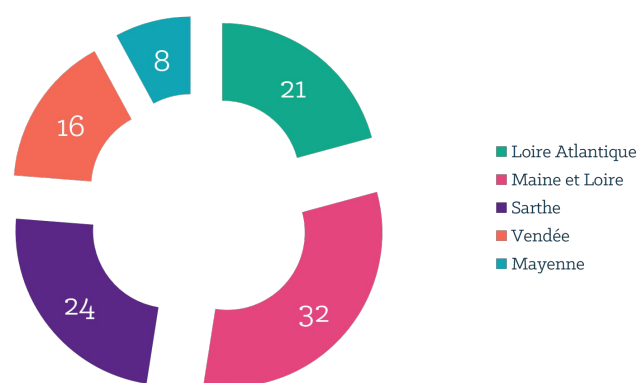
En raison des confinements successifs, les animations/sensibilisations ont été reportées à plusieurs reprises. Certaines ont été annulées ne pouvant être reportées en 2021.

L'accord cadre avec le Conseil régional des Pays de la Loire prévoyait en 2020 :

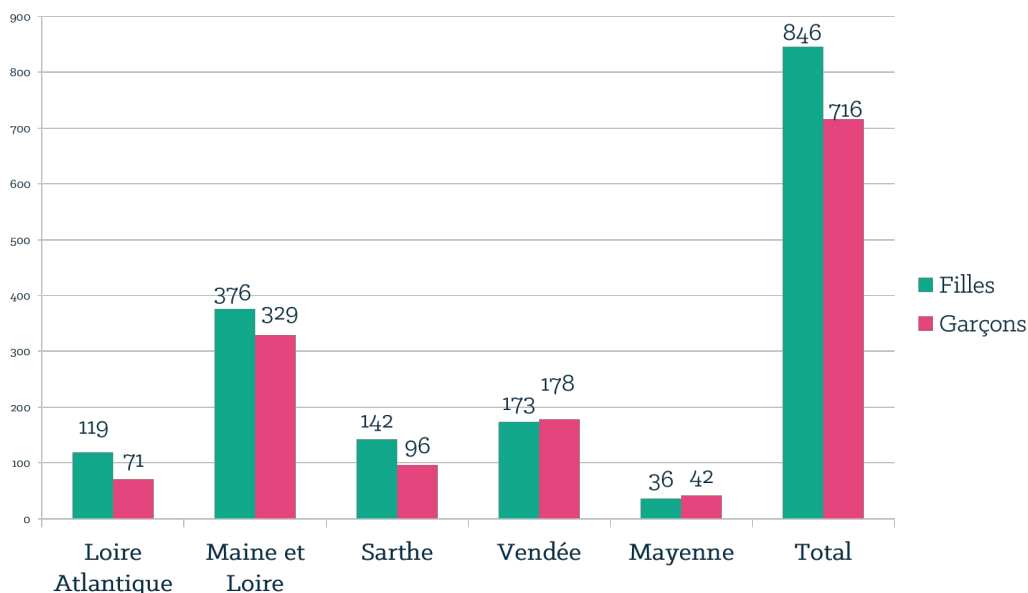
- 134 animations
- 1,5 journées de sensibilisations des professionnel-le-s
- 30 permanences de 3 heures.

En 2020, 101 animations ont eu lieu pour 28 établissements, soit 1562 personnes sensibilisées (846 filles et 716 garçons). L'impact de la crise a été important. Les journées de sensibilisations se sont déroulées auprès de futurs professionnels de la Croix-Rouge de la Sarthe, en remplacement de celles prévues pour les professionnels de MFR.

Nombre d'animations réalisées



Nombre de personnes bénéficiaires
des animations



2. E-PASS SANTE

Le pass santé a été mis en place sous forme d'application numérique en 2018. La Fédération régionale a constaté de nombreuses difficultés pour les jeunes dans leur adaptation à cette forme. Dans une étude de point d'étape faite en 2018/2020, le Conseil Régional indique que « **3 300 ligériens possèdent le e.pass, soit une augmentation de 30% par rapport à 2019** », que « **92% des opérations sont effectuées en pharmacie** » et que sur un sondage fait entre le 12/02/2020 et le 13/03/2020 (475 réponses), « **80% des utilisateurs de la hotline sont satisfaits** », « **¾ des répondants jugent le e.pass santé pertinent sur la contraception** ». Cependant cette étude souligne les aspects négatifs : « **une dématérialisation perçue comme moins simple d'utilisation que le format papier** », « **un déficit d'informations auprès des jeunes** » et « **des difficultés d'utilisation par les jeunes (manque d'ergonomie de l'application)** ».

Ces difficultés ont été relevées très rapidement par les associations départementales du Planning Familial : manque d'informations des jeunes, site non intuitif,

partenaires (pharmacies...) récalcitrants en raison de la difficulté à mettre en place les applications, bugs fréquents... Nous avons déjà fait remonter ces informations en 2019 lors d'une réunion plénière au Conseil Régional, mais constatons que les difficultés persistent. Les équipes de CCF accompagnent les jeunes lors de leur passage dans les associations départementales pour les aider à activer l'application, cependant cette situation complique la procédure d'accès et limite l'usage de ce service.

En Vendée, le PF85 n'a aucune demande car les jeunes craignent que la confidentialité ne soit pas respectée dans la mesure où pour s'inscrire, il faut décliner son identité et les partenaires professionnels y semblent peu favorables. Une réunion avec le Conseil Régional en 2020 devait permettre de faire remonter ces éléments afin d'améliorer le service : en raison de la situation sanitaire, elle a été annulée et la Fédération est en attente d'une nouvelle date.



Pour 2020, les demandes d'accès / instructions

144
AD 44

49
AD 49

191
AD 72

3. PROJET PREVENTION DES VIOLENCES ET COMPORTEMENTS SEXISTES

Dans le cadre de sa politique en matière d'égalité des droits et de lutte contre les discriminations, le Conseil Régional a missionné la Fédération Régionale des CIDFF (FR CIDFF), l'Union Régionale Solidarité Femmes (URSF) et la Fédération régionale du Planning Familial pour mener des actions de prévention sur les thèmes : « Violences/sexismes ». Comme les années précédentes, ce programme se décline sur deux axes :

- Prévention des comportements sexistes à destination des élèves en Maisons Familiales et Rurales. Il s'agit d'une sensibilisation animée par les 3 réseaux pour permettre une prise de conscience sur les préjugés sexistes, de développer la capacité à respecter et reconnaître l'autre et de prévenir les comportements violents.
- Formations pour les élèves des écoles du secteur sanitaire et social sur les inégalités, le sexisme et les discriminations. Il s'agit d'identifier les situations de violences afin d'intégrer cette approche dans la pratique professionnelle.

Reconduction du projet pour les établissements concernés en 2019/2020, à l'exception de la MFR de Clisson. Les deux autres MFR n'avaient pu bénéficier d'un cycle complet en raison du premier confinement.

Avec la crise sanitaire, certaines interventions ont été reportées, mais l'ensemble des actions est mise en œuvre.

Pour cette année scolaire 2020/2021, les établissements concernés sont :

- MFR : Clisson (44), Saint Barthélémy d'Anjou (49) et Saint Florent des Bois (85) : soit 6 groupes.
- Etablissements sanitaires : IFSO Angers, IFAS CHU Nantes, IFAS Croix-Rouge Le Mans, IFAP Croix-Rouge Le Mans, IFSO Le Mans, IFSO Laval et IFAS La Roche Sur Yon : soit 18 groupes.

Certaines interventions ont été faites en présentiel, d'autres sous forme dématérialisée. Cela a nécessité une organisation et une adaptation aux moyens numériques afin de rendre les formations dynamiques. Lors du bilan final, il sera important de souligner les avantages et inconvénients des formations dématérialisées.

Cette organisation nécessite des réunions de coordination régulières entre les trois coordinatrices partenaires. Celles-ci se sont réunies six fois majoritairement en visio, tout en assurant la coordination au niveau local avec les associations départementales pour la mise en œuvre des actions auprès des établissements.

LES PROJETS FINANCÉS PAR L'AGENCE REGIONALE POUR LA SANTÉ (ARS)

1. CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS : REDUCTION DES INEGALITES DE SANTE

Le CPOM ARS prévoyait pour 2020 :

- 88 interventions en établissement scolaires et 42 en hors scolaires/publics vulnérables,
- 14 journées pédagogiques (formations) pour les professionnels.

Les animations/formations initialement prévues dans le cadre du CPOM ARS pour 2020 ont été reportées lors du premier confinement. Un certain nombre d'animations ARS ont été échangées contre l'achat de matériel lié à la pandémie de la COVID-19, afin de permettre une réouverture des structures dans de bonnes conditions sanitaires : **10 animations pour l'AD72, 5 animations pour le Groupe local 53, 10 pour l'AD49, 2 pour l'AD85 et 6 pour l'AD44.**

Au vu de l'évolution de la situation, certains établissements ont décidé dans un premier temps d'annuler les animations, cependant la Fédération régionale du Planning Familial a reporté ces animations annulées sur d'autres établissements.

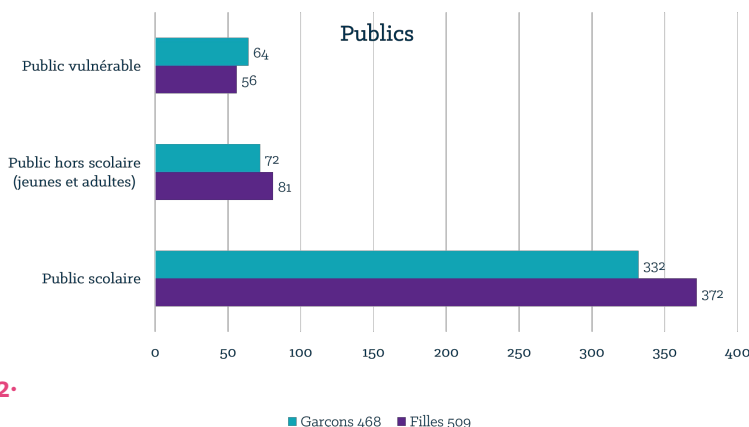
Lors du deuxième confinement en novembre et de l'arrêt préconisé par l'ARS de toutes activités hors les murs (malgré le maintien des ouvertures des écoles), les activités ont à nouveau été soit annulées soit reportées pour le début de l'année 2021. Les CCF ont mis à profit cette période pour travailler sur la possibilité de créer des animations/formations à distance : les projets sont encore en cours d'élaboration. Malgré ces conditions, la Fédération a globalement assuré l'ensemble de sa mission :

- 79 animations réalisées/reportées et 14 journées pédagogiques réalisées/reportées. Pour ce qui est de la diversité des établissements:
- en "public scolaire", on remarque que tous départements confondus, il y a une forte attention sur les collèges, ce qui est plutôt cohérent car les lycées sont sous la responsabilité des Conseils Régionaux, et les écoles sous celle des collectivités;
- en "public hors scolaire", nous avons collaboré avec une grande variété de structures et donc de publics;
- en "publics vulnérables", on constate que les publics touchés sont très diversifiés, on retrouve à la fois les jeunes en situations de handicap, les habitants d'un même quartier ou territoire, les migrants primo-arrivants, ainsi que les personnes étrangères ou d'origine étrangère en insertion socio-professionnel sur le territoire.

Constat général pour les animations/formations en 2020 :

Les indicateurs sont à lire à travers la grille très complexe de cette année 2020, extrêmement marquée par la crise sanitaire. En effet, contrairement aux années précédentes, nous n'avons pas pu mener l'ensemble des animations sur les territoires dans les temps programmés. Les confinements et couvre-feux successifs de 2020 ont paralysé les agendas des structures partenaires accueillant les publics que nous rencontrons habituellement.

A la reprise d'activité, soit le 11 mai 2020, il y a eu beaucoup de nombreuses reprises de contacts mais les structures tentaient de se remettre en interne de cette période particulière. Ainsi les demandes consistaient à repositionner un maximum d'interventions à l'automne 2020 et laisser passer l'été pour que chaque établissement reprenne ses marques en interne et prépare sa rentrée. Mi-juin, juillet et septembre, nous préparions donc la reprise des interventions pour l'automne. Cependant, les couvre-feux du mois d'octobre puis le confinement mis en place fin octobre/début novembre ont rendu impossible la réalisation des nouvelles actions programmées. Même si finalement les objectifs ont été globalement tenus, cela a nécessité beaucoup de temps aux équipes départementales en termes d'organisation, programmation, contact avec les partenaires et adaptations. La demande demeure toujours très forte pour des interventions sur la santé sexuelle et la vie affective. L'enjeu pour l'année 2021 est de se préparer à tous les scénarios possibles pour limiter au maximum les difficultés et freins rencontrés en 2020 et pour garantir la réalisation des actions projetées.



2. NUMERO VERT NATIONAL



Le Numéro Vert National est géré au niveau régional par Laurence Deray (CCF à l'AD85) depuis 2019 et les permanences sont réparties sur trois associations départementales : Le Mans, Nantes et Angers. Un roulement de trois semaines est organisé à l'avance afin d'assurer ce service indispensable. Des réunions sont régulièrement organisées entre Laurence Deray et les écoutants-es (analyse de la pratique + mise à jour des annuaires et des informations). Cette gestion se fait en lien avec la Confédération du Planning Familial au niveau national (cf rapport d'activité NVN 2020).

Durant cette année particulière, Laurence Deray et les équipes d'écoutes-es ont assuré le maintien de l'activité NVN, y compris au moment où les plannings étaient fermés lors du premier confinement. Les répartitions de permanence ont été ajustées en fonction des possibilités des associations (maintien à domicile avec basculement en télétravail pour assurer la permanence..) et l'actualisation des renseignements a été essentielle :

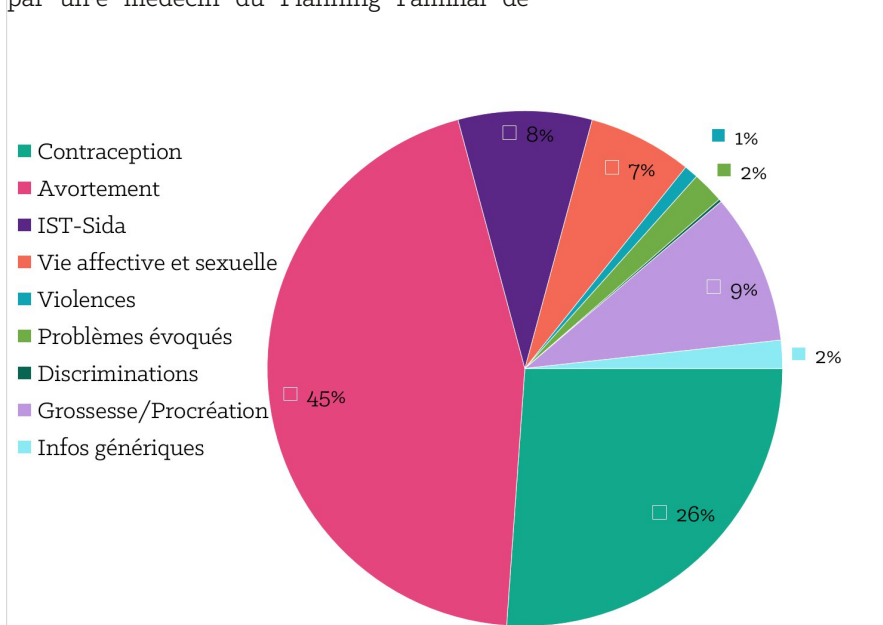
- Création d'outils spécifiques liés au confinement et à la pandémie : annuaire mis à jour très rapidement en région (structures restant ouvertes ou pas, exigences de celles-ci pour recevoir le public) aides à la réponse, ordonnances. Dès avril, les écoutant-e-s ont eu la possibilité d'envoyer directement par mail aux appelant-e-s trois types d'ordonnances : un test de grossesse sanguin, un test de Beta HCG en post IVG, des préservatifs externes. Ces ordonnances sont signées par un-e médecin du Planning Familial de

Paris, et n'ont été envoyées par l'écoutes-e que si l'appelant-e n'avait pas d'autres solutions dans cette période de confinement ; moins de déplacement, ce qui a permis des améliorations dans le parcours d'IVG, l'accès aux préservatifs et aux tests de grossesse à moindre coût.

- Mise à disposition des écoutant-e-s, des recommandations et des nouvelles mesures concernant l'accès à la contraception et à l'IVG : que ce soit des informations médicales (éviter l'utilisation d'anti inflammatoire...), les mesures mises en place par le gouvernement (téléconsultation et Ivg médicamenteuse à domicile jusqu'à 9 SA), sur le nouveau forfait pour l'IVG médicamenteuse, sur les tests de grossesse et la délivrance de contraceptif avec une ordonnance périmée, enfin sur l'avortement à l'étranger et les documents nécessaires pour pouvoir passer la frontière, et revenir sur le territoire.

Du 2 janvier 2020 au 31 décembre 2020, 1050 personnes des Pays de la Loire ont bénéficié d'une réponse, 903 femmes et 147 hommes. Les appels blancs, erreurs ou blagues ne sont pas pris en compte dans notre étude annuelle. L'analyse des données concerne donc les 1050 appels ayant eu une réponse.

A la fin de l'année 2020, compte tenu d'une augmentation de notre financement, la coordination a édité de nouvelles affiches et cartes pour mieux faire connaître ce service dans la région grâce à une campagne prévue en 2021.



3. COREVIH DES PAYS DE LA LOIRE

Depuis 2018, les nouveaux membres du COREVIH ont été nommés. Sébastien Vallée, co-coordonateur de la Fédération régionale du Planning Familial des Pays de la Loire, a été élu membre du Bureau dans le collège 3, pour un mandat de 4 ans.

Les COREVIH sont dotés de 4 missions principales :

- Favoriser la coordination des professionnels-le-s
- Participer à l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité de la prise en charge des patients, à l'évaluation et à l'harmonisation des pratiques.
- Procéder à l'analyse des données médico-épidémiologiques VIH et IST et participer à l'activité de recherche clinique
- Concourir à la l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques nationales et régionales de lutte contre les IST et VIH et dans le domaine de la santé sexuelle
- Cette année, notre Fédération régionale du Planning Familial des Pays de la Loire a été présente sur :
 - Les 3 séances plénières régionales avec une moyenne de 41 participants-tes à chaque plénière ;
 - Les 9 réunions de bureau ;
 - Le Colloque Chemsex du 5 février 2020 ;
 - La co-animation de la WebConférence : Impact du COVID-19 sur la santé sexuelle des ligériens-nes du 18 juin 2020 ;
 - Réunion autour du recueil harmonisé des IST sur la région du 25 juin 2020
 - La réunion d'harmonisation régionale du recueil des données IST et santé sexuelle en Pays de la Loire du 25 juin 2020 ;
 - Les 3 réunions de la Commission communication « site internet des dynamique de travail en réseau sur les territoires ».

Sur demande de la coordination des collectifs toutSEXPlique53 et 72, et suite à la volonté du Bureau du COREVIH des Pays de la Loire d'améliorer la lisibilité des projets et actions des acteurs-trices en santé sexuelle inscrits-tes (dans le cadre des dynamiques territoriales existantes sur notre région), la commission communication du COREVIH des Pays de la Loire a identifié l'idée d'un plan de communication numérique sur le site internet du COREVIH, visant à valoriser les différentes dynamiques territoriales en santé sexuelle des Pays de la Loire.

- **1er objectif** : impulser un projet commun fédérateur de création de pages Internet personnalisées à chaque dynamique et hébergées sur le site Internet du COREVIH des Pays de la Loire.
- **2e objectif** : faire plus largement le lien entre le COREVIH, instance d'échelle régionale, et les acteurs-trices locaux en santé sexuelle présents-tes sur les différents territoires et assurer ainsi une déclinaison co-construite de la politique de santé sexuelle de l'échelon régionale jusqu'à l'échelon local
- **3ème objectif** : permettre aux différents collectifs de mieux se connaître.

Après trois réunions préparatoires, une première réunion entre le COREVIH et les différentes dynamiques territoriales identifiées sur la région a été organisée le 17 décembre 2020.

Enfin, l'année 2020 a été aussi très marquée par la réalisation de la feuille de route ARS-COREVIH 2020 – 2023 et le projet de recrutement d'un/une chargé-e de mission « animation » du COREVIH.

→ Pour en savoir plus : www.corevih-pdl.fr



4. PANORAMA

Depuis 2018, la mise en place de la revue de presse en santé sexuelle #Panorama s'appuie sur un travail de veille sur internet. Notre revue de presse électronique est classée par thèmes sur les questions de la santé sexuelle. Notre revue est composée de faits d'actualités, relatifs aux droits et à la santé sexuelle à l'échelle mondiale, nationale

et régionale ou de nouvelles dispositions législatives.

Depuis le lancement, 25 numéros ont été envoyés. Cette année, 7 numéros avec plus de 300 liens ont été réalisés et envoyés à nos partenaires, financeurs et militants-tes associatifs.

5. PROMOSANTÉ

Depuis 2018, 7 partenaires d'ampleur régionale (ANPAA, Fédération Addiction, IREPS, Mutualité Française, ORS, Planning Familial, SIS Animation) participent à la structuration de PromoSanté Pays de la Loire.

Notre objectif commun est l'amélioration de la qualité, l'efficacité et la pertinence des actions en éducation et promotion de la santé. Pour ce faire, en 2019 et en 2020, leurs professionnels-les s'investissent conjointement autour de la formation dans le cadre de la mission « Animation du réseau d'acteurs de 2e ligne ».

Notre Fédération régionale a été représentée au cours du 1er semestre par Sébastien Vallée au sein de la commission de coordination, dans le groupe « pratiques d'appui aux acteurs-trices » et dans le groupe communication. A partir du 8 septembre, Sandrine Mansour a remplacé Sébastien Vallée sur la représentation de notre Fédération, à l'exception du « groupe d'expertise d'outils pédagogiques », intégré par Sébastien Vallée en fin d'année.



Les autres commissions où notre Fédération est représentée sont :

- Cellule de réflexion collective, Formation mutualisée EVAS, Pratiques d'appui aux acteurs, Rencontres régionales, Comité éditorial, Plénières.

- Pratiques d'appui aux acteurs : ce groupe vise à partager, harmoniser, améliorer les pratiques et l'offre de prestations d'appui aux acteurs-trices proposées par les membres de PromoSanté, en particulier la formation, le conseil et l'accompagnement méthodologique. Travail sur l'état des lieux des formations menées par les partenaires en Pays de la Loire et réflexion et productions sur les deux journées d'échanges de pratiques sur l'ingénierie de la formation (JEP) menées en décembre 2019 et janvier 2020. Les deux journées JEP prévues en décembre 2020 ont été reportées en 2021 en raison de la situation de confinement/couvre-feu en visio.

Comité éditorial : groupe sur la communication et la mise

à disposition d'un portail qui facilite l'accès à la lisibilité des ressources existantes en respectant l'existant des partenaires. Cette année PromoSanté a finalisé la V1 du site internet qui a été officiellement présenté à l'ARS des Pays de la Loire le mardi 8 septembre.

<https://promosantepdl.fr>

- Expertise d'outils : ce groupe rassemble des professionnels-elles pour mettre les savoirs et compétences des membres au service de l'expertise d'outils. Les membres participent au préalable à trois journées de formation avant d'être intégré à l'expertise.

- Cellule de réflexion collective : il s'agit de la production d'avis sur des sujets d'intérêts en promotion de la santé pour les décideurs régionaux (service sanitaire, données probantes...). Trois journées sont consacrées à cette réflexion avec les partenaires membres avant une présentation à l'ARS.

- Formations mutualisée EVAS : il s'agit d'identifier des pistes d'actions pour des formations mutualisées sur l'éducation à la vie affective et sexuelle. Dans le contexte sanitaire de 2020 une grande partie de la réflexion s'est portée sur comment se former et partager les outils pour organiser des formations en distanciel ; projet porté en 2020 entre l'IREPS et le PF49 pour PromoSanté.

- Rencontres régionales : organisées tous les deux ans depuis 2019, ce sont des rencontres régionales en prévention et promotion de la santé sur un thème d'actualité transversale. En 2019 le thème des Inégalités Sociales de Santé (ISS) a impliqué le PF44. Ce thème est reconduit pour 2021 et des réunions de bilan pour 2019 et de préparation pour 2020 se sont déroulées en majorité en distanciel.

- Plénières : une fois par an cette plénière permet de présenter l'ensemble des actions de PromoSanté à l'ARS. Cette année la réunion s'est déroulée le 8 septembre à Nantes en présentiel et a été l'occasion pour Sébastien Vallée d'annoncer la transition à Sandrine Mansour sur ce dossier.

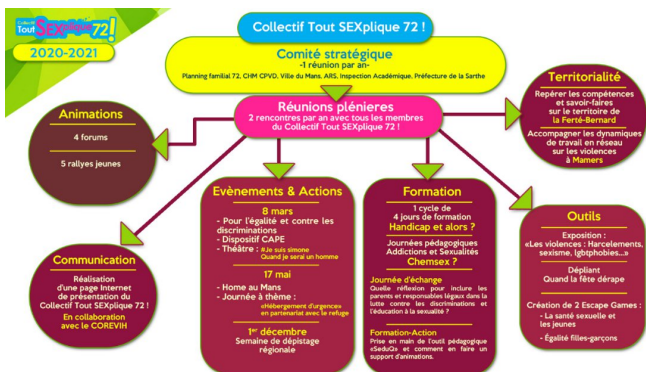
 <https://promosantepdl.fr>

7. COLLECTIF TOUT SEXPLIQUE 72

En 2018, il a été acté que le Planning Familial 72 devait continuer à coordonner la dynamique partenariale sur l'Agglomération Mancelle, et l'unité de coordination du CeGIDD lancer une démarche d'animation du réseau sarthois hors agglomération mancelle.

Depuis 2020, le collectif tout SEXplique 72 bénéficie d'un soutien financier de l'ARS des Pays de la Loire par notre Fédération Régionale.

Lors de la réunion plénière du 11 septembre 2020, les projets des différents groupes de travail ont été passés en revue et ont permis de valider la fiche de route 2020-2021 :



#CAPE

En août 2020, suite à une rencontre avec David Malgrain, Muriel Causy, directrice du CIDFF 72 et Sébastien Vallée, coordinateur du Collectif tout SEXplique72, les bases du projet #CAPE ont été définies et présentées à la plénière du collectif le 11 septembre 2020.

Le projet #CAPE a pour ambition de transformer en « super-pouvoir » la démarche de responsabilité sociale (RSE-RSO) des commerces, des lieux publics et lieux accueillant du public (notamment culturels et ceux ouverts tard le soir).

Ainsi dotés, ces établissements engagés (avec leurs équipes sensibilisées) émettront un signal permanent pour décourager, éloigner les auteurs-trices de violences et soutenir toute personne subissant à proximité :

- Du harcèlement par un ou plusieurs individus, en particulier celui mené en groupe qui isole une personne en raison de son identité, réelle ou supposée ;
- Des agissements sexistes, sexuels, racistes ou LGBTphobes (poursuite, insultes, attouchement ou toute autre agression) dans l'espace public.

La #CAPE a donc pour objectif de constituer une « alliance à impact social » unique en son genre, composée d'associations, d'entreprises privées, de collectivités et pouvoirs publics (dont Police / Gendarmerie), pour promouvoir durablement l'égalité et la liberté de se déplacer sans crainte dans l'espace public.

Le maillage territorial de l'alliance sera consultable en temps réel sur le web, avec la possibilité de définir ses trajets en journée comme en soirée.

Avec les partenaires, nous avons établi de mettre en place en 2021 trois groupes au sein de ce comité, afin de faciliter le bon déroulement du projet.

GT 1 – Piloté par David Malgrain : Stratégie Alliance Stratégie approche / communication pour le recrutement des organisations & entreprises alliées

GT 2 – Piloté par Muriel Causy : Formation Sensibilisation Conception des modules formation et sensibilisation des équipes alliées

GT 3 – Piloté par Sébastien Vallée : Communication Outils Recueil logos + charte graphique - avec kit prise en charge victimes

Notre objectif est de lancer le projet autour de la journée du 25 novembre 2021.

Groupe « 8 mars » du collectif Tout SEXplique72

Dans le cadre du groupe de travail « 8 mars », une quinzaine de structures mancelles se sont donc engagées à continuer leur dynamique d'actions avec une coordination du collectif toutSEXplique72 par Betty Leger de la Mission Locale et Sébastien Vallée pour le Planning Familial72. En 2020, le thème choisi par les partenaires était : « **Faire de l'égalité une réalité au travail...** »

En octobre 2020, le groupe de travail a choisi le thème suivant pour 2021 : « **Les chemins vers l'égalité** »

Formation à la Ferté Bernard « Prévention des conduites à risques : Santé sexuelle et addictions »

Depuis plusieurs années, nous constatons que de nombreux professionnels qui accompagnent les adolescentes et les jeunes adultes s'interrogent sur leur légitimité à aborder dans leur activité professionnelle les questions de sexualité et les consommations de produits. Ces deux aspects peuvent pourtant être à l'origine de prises de risques pour la santé.

Dans le cadre du collectif toutSEXplique72 !, financé par l'ARS des Pays de la Loire, le Planning Familial 72, le CPVD du Centre Hospitalier du Mans et les CSAPA Montjoie et Molière ont construit une formation afin de permettre aux professionnels·lles de se sentir plus à l'aise avec ces thématiques et de trouver les moyens d'aborder des sujets réputés tabous, intimes ou privés



Dans le cadre de ce programme nous avons proposé deux packs de formation au choix.

- pack "santé sexuelle",
- pack "addictions",
- les deux packs.

Le planning Familial 72 et le CPVD du Centre Hospitalier du Mans ont animé les modules 1 et 2 sur les thèmes de la contraception, du VIH et des IST, et des grossesses désirées et non désirées.

8. COLLECTIF TOUT SEXPLIQUE 53

Depuis 2018, avec le soutien de l'ARS des Pays de la Loire et la Fédération régionale du Planning Familial des Pays de la Loire, une dynamique de travail partenarial en Mayenne a été amorcée sur les questions de la santé sexuelle.

Ce travail partenarial, développé avec tous les acteurs de la Santé Sexuelle en Mayenne, a été réalisé en cohérence avec la dynamique lancée en Sarthe via le collectif toutSEXplique72. Sébastien Vallée, coordinateur du Collectif ToutSEXplique72, et membre de la co-coordination de la Fédération régionale, a été détaché pour cette mission.

Lancé sur une dynamique de co-animation avec le CFPD du centre Hospitalier de Laval, le collectif toutSEXplique53 est, depuis septembre 2020, coordonné par le Planning Familial.

Les missions du collectif tout SEXPlique 53 sont de :

- Coordonner les acteurs-trices de prévention sur les thématiques de la santé sexuelle
- Développer une meilleure communication entre les acteurs-trices (meilleure connaissance mutuelle)
- Développer le niveau de compétences des acteurs – membres du réseau et à terme de l'ensemble des acteurs-trices
- Impulser des dynamiques territoriales
- Faciliter la coordination en réseau des acteurs-trices isolés-es
- Développer une dynamique inter-réseaux
- Accompagner les structures porteuses de futurs projets au sein du réseau

En 2020, nous avons :

- Elaboré et imprimé 20 000 plaquettes « **Quand la fête dérape 53** ».
- Le comité de pilotage du Collectif Tout SEXplique 53 ! avait acté la réalisation et la diffusion d'une plaquette d'information construite sur la base du document du Collectif Tout SEXplique 72 ! « Quand la fête dérape : Prévenir c'est agir » pour répondre à un besoin des professionnels-elles du département de la Mayenne.

En effet, la Réduction des Risques (RDR) liés aux relations sexuelles ou à l'usage abusif de substances psychoactives (licites ou illicites), ainsi que la prévention des conduites à risques en général, notamment chez les jeunes en milieu festif, est un axe prioritaire que les membres du collectif ont souhaité développer.

- Pour le département de la Mayenne et en collaboration avec la DTARS 53, nous avons réalisé 20 000 exemplaires du document « Quand la fête dérape ».

A destination des jeunes, il a été développé sur un polyptyque : **SEXUALITE-ADDICTION-VIH/VHC/IST-VIOLENCES/DISCRIMINATIONS-GESTES BARRIERES**.

Dans ce dépliant des informations d'urgences sont données sur les thèmes suivants :

- Oubli ou vomissement de pilule
- Contraception d'urgence
- Traitement d'urgence /SIDA
- Violences physiques, sexuelles, psychologiques
- Où trouver une écoute, de l'information....
- Addictions et prises de risques
- Gestes barrières

Ce document a été réalisé en partenariat avec la DTARS 53, la Délégation droit des Femmes de Mayenne, le Conseil Départemental 53, le CFPD du Centre Hospitalier de Laval, l'EVARS 53 du Planning Familial, la Maison des Adolescents de Mayenne et les associations AIDES 53 et Femmes Solidaires 53.

- Elaboré le prochain cycle de Formation « **La santé sexuelle, parlons-en !** »

Suite au bilan positif, nous avons travaillé avec les partenaires sur un nouveau cycle de 4 jours de formation qui devait avoir lieu en janvier 2021. En raison de la situation sanitaire, celui-ci a été reporté fin mai 2021.

Ce cycle de formation doit permettre aux professionnels-les de la Mayenne d'aborder avec les jeunes les relations affectives et sexuelles et de les orienter vers les dispositifs les plus adaptés.

- **Impulsé la dynamique « 8 Mars Attacks »**

En septembre 2020, dans le cadre du Collectif, Mayenne Communauté et la Communauté de communes des Coëvrans se sont associées, par l'intermédiaire de leurs Contrats Locaux de Santé (CLS) respectifs, pour qu'un maximum d'actions se déroulent sur leurs territoires respectifs, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes (le 8 mars 2021). Trois réunions préparatoires ont lieu sur les mois d'octobre à décembre 2020. Un programme d'une vingtaine d'actions a été élaboré.



PROJET PREVENTION EN MILIEU FESTIF : "ICI C'EST COOL"

Suite au partenariat élaboré en 2019 entre le Pôle Musiques actuelles, la Fédération régionale du Planning Familial et le FR-CIDFF, ces deux dernières structures ont proposé un nouveau programme de sensibilisation sur « Prévention des violences en milieu festif » en 2020. Ce programme s'adresse aux professionnel·le·s et bénévoles des festivals des Pays de la Loire.

Le principe, une matinée animée par le FR-CIDFF sur :

- Lancement dynamique de groupe,
- Stéréotypes et représentations,
- Qualification des actes (violences au sens large)
- Rappel de la loi (sanctions encourues).



non aux violences

L'après-midi par le Planning Familial sur :

- Focus sur les violences sexuelles,
- Repérage et orientation : quelle posture adopter ?
- Mises en situation (jeux de rôles),
- Clôture.

En 2020, une journée devait se dérouler à Nantes et à Angers le 2 avril, suivie d'une journée de formation continue le 13 octobre.

Finalement, dans le contexte de l'année 2020, la journée de formation à Angers s'est déroulée le 15 octobre et celle de Nantes le 8 octobre. Celle sur la formation continue le 16 octobre à Angers (intervention de la société Budo Sécurité, présente en milieu festif depuis 15 ans et Ethnoart, association qui développe des projets pédagogiques originaux).

FONDS CATHERINE EN PAYS DE LA LOIRE

La lutte contre les violences faites aux femmes a été déclarée grande cause nationale du quinquennat. Face à ce fléau qui n'épargne aucune région et sur la demande d'associations, le gouvernement et l'ensemble des acteurs se sont mobilisés dans un Grenelle contre les violences conjugales fin 2019.

Ce dernier a conduit à une expérimentation déployée notamment sur la région des Pays de la Loire au travers d'un appel à projet nommé le Fonds Catherine, octroyé par la DRDFE. Les trois associations régionales URSE, FR-CIDFF et Fédération Planning Familial ont déposé un appel à projets commun pour mettre en place, sur certains territoires identifiés comme prioritaires, des dynamiques de réseaux de lutte contre les violences. Sur propositions des déléguées départementales aux droits des femmes et à l'égalité, le Planning Familial a initié à la rentrée 2020 les échanges partenariaux en Sarthe (territoire de Mamers) et en Mayenne (bassin d'Evron).

Sur le territoire de Mamers, le 15 octobre 2020 a eu lieu l'installation du Comité de prévention des violences faites aux femmes qui sera suivi de plusieurs réunions des groupes de travail.

Le 17 décembre, une première réunion d'une dizaine de partenaires, en visio conférence, a permis d'établir les axes prioritaires qui seront abordés concrètement au cours du 1er semestre 2021 :

- La Prévention des violences auprès des Jeunes,
- La Santé mentale des femmes et des familles,
- La Communication sur les différents dispositifs en place.

L'objectif consiste à formaliser un contrat local de prévention des violences sexistes et sexuelles d'ici le 30 juin 2021.

FRDVA

Fonds Régional pour le Développement de la Vie Associative, ce financement permet de réunir les acteur·ice·s (bénévoles, élu·e·s et salarié·e·s) de la Fédération autour d'un travail de réflexion commune. Cette journée a eu lieu le 10 février à Angers autour d'une réflexion sur les orientations de la Fédération.

Quinze personnes des différentes AD étaient présentes tout au long de cette journée. Elle a été l'occasion de rappeler l'importance du lien entre les associations départementales et le rôle de la fédération dans la

dynamique. Mais constat du manque d'un projet associatif fédéral pour consolider l'existant et intégrer plus de monde dans le CA. Nécessité de :

- partager les expériences,
- développer des projets communs,
- porter une parole politique (plaidoyer),
- construire un projet associatif.

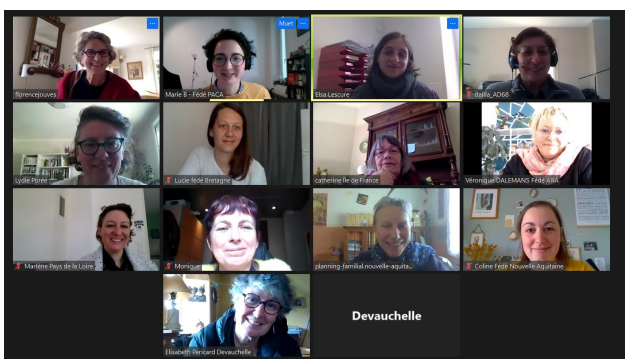
Ces différents axes sont à prendre en considération pour le projet 2021, 2020 n'ayant pas permis d'avancer sur ces chantiers.

CONFEDERATION

1. RESEAU INTER FEDERATIONS REGIONALES DU PLANNING FAMILIAL

Le contexte sanitaire a permis aux fédérations, qui se réunissaient essentiellement en petit comité la veille des conseils d'administrations confédéraux, de lancer des réunions d'échanges en visio conférence.

La Fédération des Pays de la Loire a – enfin – eu la possibilité de rencontrer, à distance, l'ensemble des fédérations actives au niveau national, et de travailler sur des sujets concrets.



A partir de mai 2020, les échanges en visio se sont suivis avec une fréquence moyenne d'une réunion tous les deux mois. Trois chantiers prioritaires ont été définis :

- **Chantier 1 (permanent)** : animer la dynamique "fédérations" au niveau confédéral, assurer le suivi des chantiers à travers l'organisation de réunions, la mise en place d'outils favorisant le partage, les échanges, la mutualisation sous la forme d'outils partagés ("drive" commun, liste de discussion, site web - site internet de chaque fédération sur le site internet confédéral), réunions régulières entre toutes les fédérations par visio-conférence ou en présentiel).
- **Chantier 2** : actualiser l'état des lieux réalisé en 2017 à partir du dernier questionnaire complété par les fédés, à enrichir si besoin avec des éléments complémentaires. Ce chantier a été réalisé en novembre 2020, après un long travail de recueil de données au sein de la Fédération régionale des Pays de la Loire.
- **Chantier 3 (permanent)** : Comment faire fonctionner sa fédération. Ce chantier dépend de l'état des lieux et devrait mettre en lumière les difficultés rencontrées par les uns et les autres : des fédérations qui ne portent pas d'actions, des régions avec peu d'AD, peu d'élus-es etc.... Un regroupement en présentiel est cependant vivement souhaité en 2021...

2. GENRE ET SANTE SEXUELLE (GSS) À SETE

Tous les ans, des militant·e-s et des salarié·e-s de toute la France métropolitaine et outre-mer, se réunissent pendant trois jours à Sète autour du programme Genre et Santé Sexuelle.

Le programme Genre et Santé Sexuelle permet d'offrir aux femmes et aux hommes jeunes ou adultes, des espaces collectifs d'échanges pour parler des risques liés à la sexualité (grossesses non désirées, IST-VIH, coercition sexuelle) mais aussi de leurs attentes, et de leurs désirs. Cette approche globale, sans médicalisation, aborde le parcours des personnes pour améliorer leur qualité de vie sexuelle et leur satisfaction personnelle en prenant en compte leur contexte de vie.

Durant ces trois jours axés sur le Corps, les militant·e-s et salarié·e-s se sont formé·e-s sur des sujets en lien avec GSS (analyse de pratique autour des récits de violences en groupes de paroles, santé sexuelles des lesbiennes, endométriose, démedicalisation, accès à la Prep, consentement,

etc.). Des temps plus informels avec des théâtres forum, des jeux autour de la prévention ou des échanges d'outils, permettent de partager ses pratiques et d'en apprendre des nouvelles. Les participant·e-s repartent dans leurs AD et fédérations avec des outils pour développer le programme GSS sur leur territoire, sous forme de groupes de paroles, formations des professionnels ou de formations de jeunes relais.

En 2020, Sandrine Mansour co-coordinatrice, a représenté la Fédération régionale lors des journées organisées du 24 au 27 septembre. C'est également l'occasion d'échanges sur les pratiques des associations départementales et des fédérations, et de renforcer des liens avec la Confédération.



RAPPORT MORAL



L'épidémie de coronavirus est le fait majeur de l'année 2020, avec des répercussions tant aux niveaux international et national que dans la vie des militant.e.s, bénévoles et salarié.e.s du Planning Familial.

Ce rapport moral souligne que nos mobilisations n'ont pas faibli et que nous avons su adapter nos pratiques pour poursuivre nos actions.

1. AU NIVEAU INTERNATIONAL

Le Planning est un acteur politique mobilisé pour la défense des droits et pour une réelle justice sociale. A l'international, le planning soutient les mouvements de défense des droits des femmes et des enfants. Il participe à des instances au plan international pour faire entendre la voix des plus opprimé.e.s, lutte contre la précarité et pour l'accès aux soins, défense du secteur hospitalier, combat pour le droit à l'avortement en Europe et dans le monde, le Planning s'engage pour davantage de démocratie, d'égalité et d'accès aux droits pour toutes et tous. A l'écoute des personnes et de leurs besoins, il les implique dans ses prises de parole publiques et relaie leur parole.

Contraception et Avortement

Chaque année, près de la moitié des grossesses – 121 millions – ne sont pas désirées. L'accès à l'avortement légal et dans de bonnes conditions ont été encore plus limités ou impossibles dans de trop nombreux pays, et les difficultés sont accrues par la COVID19. Selon l'OMS, la télémédecine qui est mise en œuvre pendant la pandémie pourrait être une opportunité à long terme pour permettre l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive.

Violences faites aux femmes

Dans le monde, une femme sur trois a subi des violences physiques ou sexuelles, une femme sur deux assassinée l'a été par son partenaire ou par sa famille.

L'apparition de la COVID-19 a exacerbé tous les types de violence contre les femmes et les filles, et surtout la violence domestique.

C'est la pandémie parallèle qui se développe pendant la crise de la COVID-19, et nous avons besoin d'un effort collectif mondial pour l'arrêter. À mesure que les cas de COVID-19 continuent de mettre les soins de santé à rude épreuve, les services essentiels tels que les abris contre la violence domestique et l'assistance téléphonique ont atteint leur capacité maximale. Davantage doit être fait pour donner la priorité à la lutte contre la violence perpétrée à l'encontre des femmes dans la riposte contre la COVID-19 et les efforts de relèvement.

La lutte contre le sida subit l'impact de la pandémie

Les femmes sont les invisibles de l'épidémie de VIH. Les difficultés de mise en œuvre de la prévention et des soins, liées à la COVID 19 provoquent d'importantes ruptures et retards dans les campagnes de prévention et de soin, dont les femmes seront les premières victimes.

2. AU NIVEAU NATIONAL

Le Planning familial est un acteur majeur de la défense des droits à la santé sexuelle et reproductive. La crise sanitaire que nous traversons montre la fragilité de l'accès à la contraception et à l'avortement, l'insuffisance de la protection contre les violences et confirme l'importance des actions et du plaidoyer portés - depuis des années - par le Planning familial et son réseau de 70 associations départementales situées en métropole et dans les DROM.

Ensemble et plus que jamais, fièr.e.s, féministes et en colère, nous continuons à nous mobiliser pour construire une société égalitaire #OnEstLePlanning !

Le Planning se mobilise

8 mars : pour nos droits sexuels et reproductifs, contre les violences, pour nos retraites #Onarrêtetoutes et on fait la grève !

En cette journée de lutte internationale pour les droits des femmes, Le Planning Familial rappelle que l'égalité entre tous.tes passe par le fait de pouvoir exercer plusieurs droits. Ainsi, pour atteindre l'égalité, le droit de disposer librement de son corps est fondamental. Ce droit s'exerce notamment par l'accès à une méthode de contraception de son choix, à l'avortement sécurisé, légal et gratuit, à la PMA quels que soient l'identité de genre et/ou l'orientation sexuelle des personnes, à des services de santé sexuelle de proximité, de qualité, gratuits dans une démarche d'accueil empathique inconditionnel, à l'éducation à la sexualité pour être en capacité de faire ses propres choix librement. Pour parvenir à l'égalité, chacun.e doit également pouvoir être respecté.e dans son intégrité physique et émotionnelle. Le Planning Familial, dans son engagement contre les violences sexistes et sexuelles, dénonce la culture du viol et l'impunité des violeurs.

L'égalité doit aussi se trouver dans le travail, moyen d'autonomie pour les femmes. Le Planning s'est positionné contre le projet de réforme de retraites. Les femmes en sont les grandes perdantes. La réponse du gouvernement par le recours à l'article 49.3 de la Constitution montre son déni d'entendre et sa volonté de passer en force, ce que le Planning Familial dénonce. Nous appelons à poursuivre la lutte aux côtés des forces mobilisées.

Journée internationale contre les violences faites aux femmes et aux minorités de genre

Cette année, la crise sanitaire nous contraint à ne pas pouvoir manifester ou faire d'actions de lutte en public comme nous avons l'habitude de le faire les 25 novembre. Mais nous restons présent.e.s plus que jamais, d'autant plus que dans ce contexte, les violences sont intensifiées. Le confinement met en danger l'accès à l'avortement, les violences conjugales sont augmentées et il est d'autant plus difficile de s'échapper.

Sauvons le 3919

Le Planning Familial et ses écoutant.e.s s'associe à la Fondation nationale Solidarités Femmes (FNSF) pour s'opposer au projet du gouvernement d'ouvrir un marché public pour administrer le numéro d'écoute des femmes victimes de violences « pour permettre qu'il soit accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 ». Avec cette procédure, l'association, qui gère la plateforme depuis 1992, serait mise en concurrence et risque de devoir céder



son expertise au profit d'une organisation moins compétente et obéissant à une logique de rentabilité économique, comme une entreprise privée avec des écoutantes mois bien formée. Un marché public réduirait la

qualité du 3919 qui apporte écoute, soutien psychologique, conseils, premières informations juridiques et sociales au service des appelantes et de leurs proches.

Mars 2020, premier confinement, le Planning Familial fait face.

Les Associations Départementales continuent à être actives sur tout le territoire que ce soit à travers les permanences physiques ou téléphoniques.

Le numéro national anonyme et gratuit, le 0800 08 11 11, reçoit 31% d'appels de plus qu'à la même période en 2019 : augmentation des appels IVG et grossesse, diminution des appels concernant la contraception, la vie affective et sexuelle et les IST/VIH. Nous sommes donc dans une période où l'urgence prime sur la réduction des risques (prévention des IST et des grossesses non désirées) et la prise en compte globale de la vie sexuelle (questionnement sur les sexualités, sur le couple, le désir, le consentement, etc.).

Les appelant.e.s signalent des dysfonctionnements ou le non-respect de la loi

dans la prise en charge des personnes souhaitant réaliser une IVG ou se faire délivrer/poser une contraception, un accueil IVG culpabilisant et/ou jugeant, une désinformation par un.e professionnel.le ou un.e personne anti-IVG, une situation de violences conjugales ou familiales, une situation de dépassement des délais légaux français pour la réalisation d'une IVG entraînant un avortement à l'étranger et bien sûr les difficultés liées au confinement.

Les femmes viennent globalement moins avorter alors qu'elles en ont toujours le même besoin. On assiste également à une augmentation de demandes de femmes dont le délai de grossesse est avancé, voire dépassé pour la France.

IVG et confinement

- La demande du Planning Familial : le PF demande à ce que la sécurité des femmes et celles en demande d'IVG en particulier, soit assurée pendant la période de confinement et pour ce faire, un des moyens est l'allongement dérogatoire du délai légal d'IVG, le temps de l'épidémie

- Ce qui a été voté :

pendant le confinement, le délai d'accès à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) médicamenteuse à domicile est passé de 7 à 9 semaines d'aménorrhée.

Mais le projet de loi visant à rallonger le délai d'accès à l'IVG par aspiration a été rejeté au Sénat.

Le combat continue !

Le planning aussi

Tout le monde a besoin d'être soutenu. Le Planning aussi. Avec votre soutien, le Planning pourra être encore plus présent pour promouvoir une société juste et égalitaire.



Faites un don au Planning : don.planning-familial.org
#soutenonleplanning

3. AU NIVEAU REGIONAL

L'Assemblée Générale prévue le 20 juin a été reportée au 19 septembre, en raison de l'épidémie. Elle s'est tenue en « présentiel » à Angers.

Conseil d'administration :

- présidente Elizabeth RAT MORRIS, AD 49
- secrétaire Catherine PERRIGAUD, AD 44
- trésorière Claude MIGNOT, AD 72
- administratrices nouvellement élues Martine PETEYAS, AD 85, et Marie SIVIGNON, AD 49

Le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois, dont 3 en visioconférence. Les échanges entre administratrices ont été réalisés en télétravail pour préparer les prises de décision. Les quatre Associations Départementales sont représentées. Le CA est assisté par la coordination et les commissions coordination, finances et formation.

La coordination régionale

Le projet de recrutement d'une personne à temps partiel, accompagnée par les élu.e.s et les directions des AD, courant 2020 a été reporté à 2021.

La coordination régionale a été assurée collectivement par plusieurs AD :

- Gestion administrative, financière et associative, coordinatrice référente pour nos partenaires : Marlène BOUTET, directrice AD 72, jusqu'au 31 septembre, puis Sandrine MANSOUR, directrice AD 44, avec l'appui de Marlène BOUTET jusqu'à la fin 2020.
- Référent pour le COREVIH, les Collectifs, la Communication et Promo Santé : Sébastien VALLÉE, AD 72, Sandrine MANSOUR prenant le relais pour Promosanté à partir de novembre ;
- Référente des Animations et des Formations : Sade ABDOURAHAMANI, directrice AD 49 ;
- Référente Pays de la Loire du Numéro Vert National : Laurence DERAY, AD 85 ;
- Référente FDVA et représentante de la Fédération aux réunions régionales institutionnelles à Nantes : Sandrine MANSOUR.
- La comptabilité régionale est assurée par Marie-Line DUPORCHE, AD 72.
- Les heures de coordination sont mises à disposition de la Fédération par les AD.

Activités du Planning Familial dans le contexte COVID 19

Les actions prévues ont été maintenues dans une large part, en s'adaptant aux contraintes sanitaires. Certaines ont été reportées à 2021.

Le Conseil Régional des Pays de la Loire et l'ARS des Pays de la Loire ont soutenu nos actions en permettant de la souplesse dans les modalités de mise en œuvre, des réorientations et quelques reports en 2021.

- L'ARS a fait de 2020 une année blanche, assurant le financement des actions prévues, même pour celles qui n'ont pu être réalisées.
- Collectif Tout SEXplique, financé par l'ARS : initié et porté par le PF 72, c'est un projet régional phare pour l'ARS depuis 2018. Espace de débat sur les stratégies relatives à une approche respectueuse de la sexualité sur le thème de la Santé Sexuelle, le collectif vise à améliorer l'appropriation locale des outils et des contenus des campagnes de prévention et doit favoriser le partenariat entre les acteurs de terrain.
- De nombreuses structures travaillent donc ensemble, avec des difficultés parfois de concertation, créant une dynamique riche de travail collectif en Santé Sexuelle. Ce collectif a été cité par le Fonds d'Intervention Régional (FIR) et intéresse d'autres ARS.
- COREVIH des Pays de la Loire : la Fédération participe aux commissions « prévention et promotion de la santé sexuelle auprès des jeunes » ainsi que «

CFPD/CPEF/EVARS » dont l'objectif est de mutualiser les actions afin de couvrir le territoire en matière de santé sexuelle (Sébastien VALLÉE, élu au Bureau du COREVIH).

- La Fédération est membre du Comité Technique de l'Observatoire Régional des Violences faites aux femmes du Conseil Régional, porté par l'URSF.
- La Fédération est partenaire de PromoSanté Pays de la Loire, porté par l'IREPS, avec l'ANPAA, l'Union Régionale de la Fédération Addiction, la Mutualité Française, l'Observatoire Régional de Santé et SIS Animation.
- Le N° vert national, plateforme téléphonique Contraception IVG : un nouveau cahier des charges est en cours d'élaboration. Le financement régional a été renforcé.
- EVARS (Espaces de Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle) : Sade Abdourahamani et Cyrille Morin, AD 49, et Martine Leroy, AD 44, sont membres du groupe de travail confédéral sur le financement des EVARS, très inégalitaire entre les régions et départements.
- Le déploiement d'un EVARS sur le département de la Mayenne a été assuré par l'AD 72.
- E-PASS Santé : une année difficile, l'accès pour les jeunes est très perturbé par les sanitaires et l'organisation perturbée des établissements scolaires et la suppression de la plupart des interventions du Planning Familial en présentiel.
- Projet associatif : Arnaud Bigeard, diplômé DEJEPS, après son stage dans notre fédération qui s'est terminé fin juin 2020, a préparé le lancement de l'élaboration de notre projet associatif. Cet important projet a été reporté en raison de la situation sanitaire.

Merci à toutes les équipes, salarié-e-s et bénévoles, pour leur travail, leur énergie et leur investissement dans les actions du Planning Familial.

Merci à nos partenaires pour leur confiance et leur soutien.

Le Conseil d'administration
Fédération Régionale du Planning Familial



RAPPORT D'ORIENTATIONS

La Fédération régionale du Planning Familial des Pays de la Loire est composée des militant-e-s, bénévoles et salarié-e-s de 4 associations départementales de la région, qui ont la volonté de travailler ensemble.

Considérant la diversité de nos AD comme un atout, nous nous engageons sur des objectifs à moyen et long terme pour notre gouvernance et nos actions :

- Un nouveau Conseil d'Administration sera élu lors de l'Assemblée générale 2021, avec le départ de plusieurs administratrices. C'est l'occasion de fortifier le CA par l'arrivée de nouvelles/nouveaux bénévoles.
- Recrutement au poste de coordination régional : en raison de la crise sanitaire, le recrutement prévu en 2020 a été reporté à 2021. Alors que la coordination est assurée depuis 2017 par des salarié-e-s mis-e-s à disposition de la Fédération par les AD, le CA deviendra employeur.

Le Conseil d'Administration et la coordination s'appuieront sur le travail des commissions de Coordination, Finances et Formation.

Projet associatif

Dès que les réunions en présentiel seront à nouveau possibles, nous reprendrons le cap vers l'élaboration de notre projet associatif. Ce document donnera le cap et servira de plaidoyer pour les prochaines années, avec un plan de financement et un projet politique pour les années à venir, en prenant en considération les réalités socio-économiques. Produit par ses membres, pour ses membres et au bénéfice des divers publics accueillis le projet associatif viendra renforcer et affirmer les valeurs d'éducation populaire et de féminisme intersectionnel du Planning Familial Pays de la Loire. Il sera le socle sur lequel les associations départementales pourront s'appuyer afin de se définir en tant que mouvement incontournable d'acteur-ice-s en santé sexuelle sur le secteur ligérien.

Actions

- Notre présence sur le territoire est un point fort que nous devons conforter, dans tous nos domaines d'action, en priorité sur les Quartiers Prioritaires Villes, le milieu rural et les groupes de femmes en situation précaire.
- Une partie des activités en Mayenne, malgré la dissolution de l'AD 53 a été assurée en 2020. Nous poursuivons cette démarche, notamment à travers le Collectif Tout SEXplique. Nous souhaitons parvenir à la création d'une nouvelle Association Départementale du Planning Familial en Mayenne.
- NVN, le N° vert national, plateforme téléphonique Contraception IVG, prise en charge par les AD, sera suivie par Laurence Deray, référente pour notre Fédération.

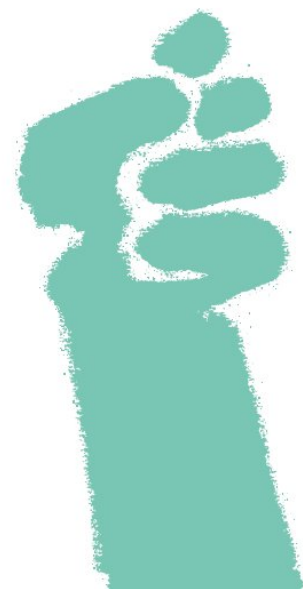
- Nous continuerons à défendre les actions de notre Fédération dans les instances suivantes :
 - › au COREVIH des Pays de la Loire (Comité Régional de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le Virus de l'Immunodéficience Humaine) dans le domaine de la santé sexuelle ;
 - › au sein de PromoSanté Pays de la Loire, porté par l'I'REPS ;
 - › au Comité Technique de l'Observatoire Régional des Violences faites aux femmes du Conseil Régional, porté par l'URSF.
- Nous poursuivons le développement de la formation, enjeu prioritaire, tant vers les publics professionnels qu'en interne.
- Nous poursuivons notre démarche d'intégration et l'implication des jeunes et nouvelles/nouveaux bénévoles.

La Fédération Régionale du Planning Familial portera son expertise et ses valeurs dans son rôle d'interlocuteur auprès des pouvoirs publics de la région en faisant valoir ses compétences et sa connaissance du terrain en matière de santé sexuelle.

Elle continuera à défendre l'accès aux droits fondamentaux pour toutes et tous : contraception, IVG, éducation à la vie affective et sexuelle.

Elle favorisera le partenariat avec les associations régionales ayant les mêmes valeurs.

Le Planning Familial est un mouvement féministe et d'éducation populaire. Le militantisme est au cœur de nos actions, avec la culture de partage de nos objectifs et motivations dans nos activités et dans notre gouvernance, où chacun.e apporte une plus-value.



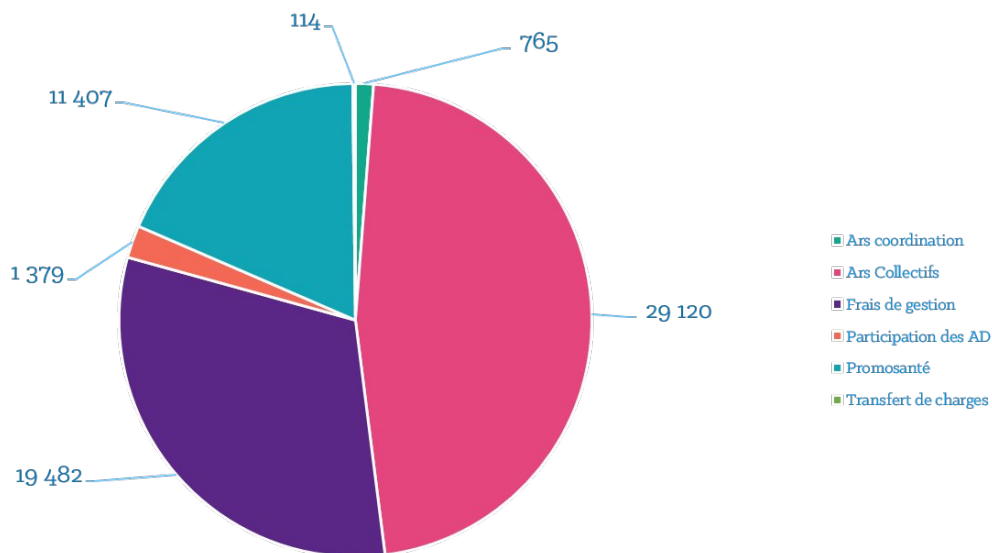


RAPPORT FINANCIER

Le budget de la Fédération est découpé en deux parties : le fonctionnement et les projets

Les projets sont financés par l'ARS, le Conseil Régional, la DRDFE (Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité) et la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale).

Le fonctionnement est financé principalement par le CPOM de l'ARS, la coordination de Promosanté, les frais de gestion des projets et la participation des associations départementales.



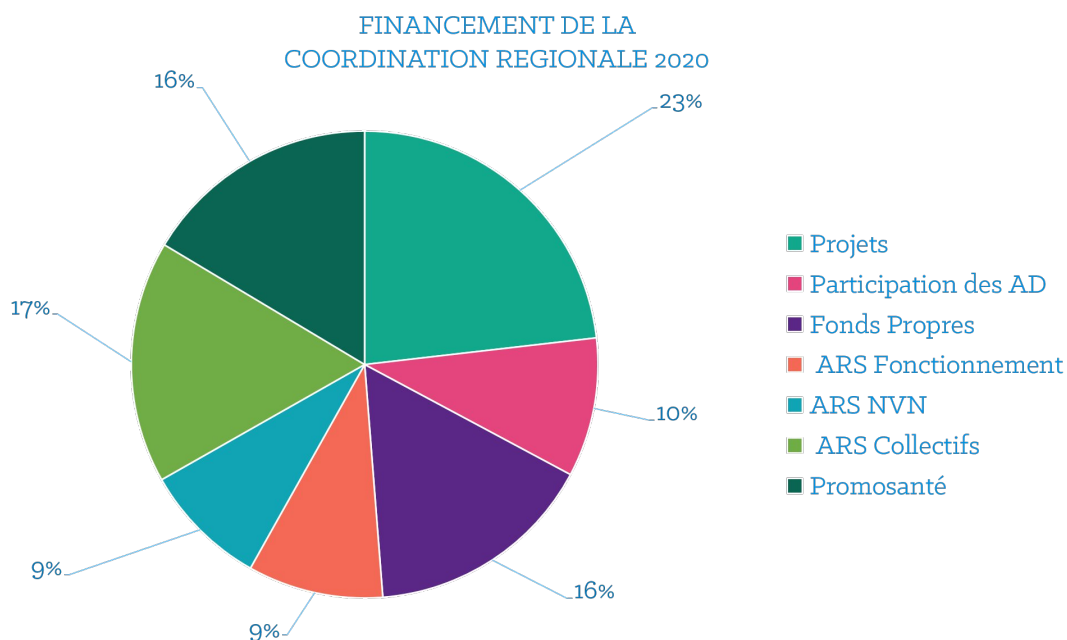
FONCTIONNEMENT DE LA FEDERATION 2020

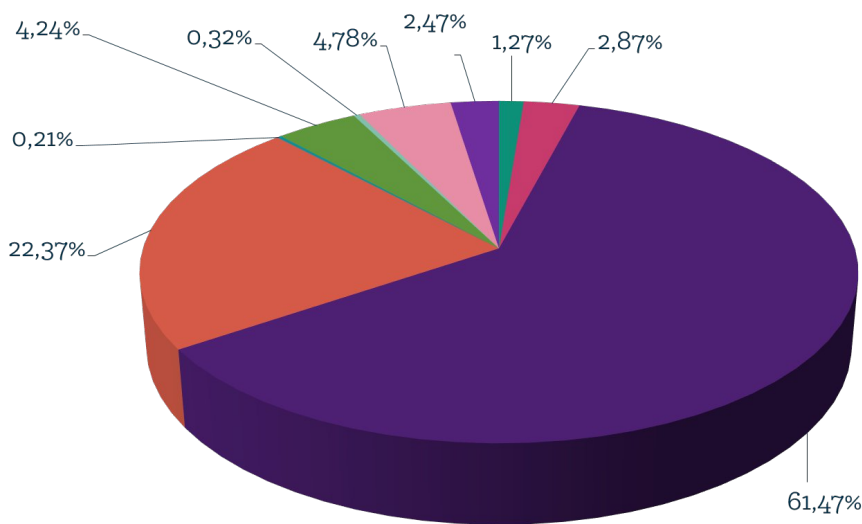
La coordination régionale

Avec le soutien des élu-e-s, la Fédération a réparti les missions de coordination entre les départements (deux salarié-e-s détaché-e-s de l'AD 72, une salariée de l'AD 49, une salariée de l'AD 85 et à partir de septembre 2020 un-e salarié-e recruté à plein temps pour ce poste).

Un CPOM ARS (jusqu'à fin 2021) et un Accord Cadre Conseil Régional (jusqu'à fin 2020) garantissent le financement des projets et de la coordination.

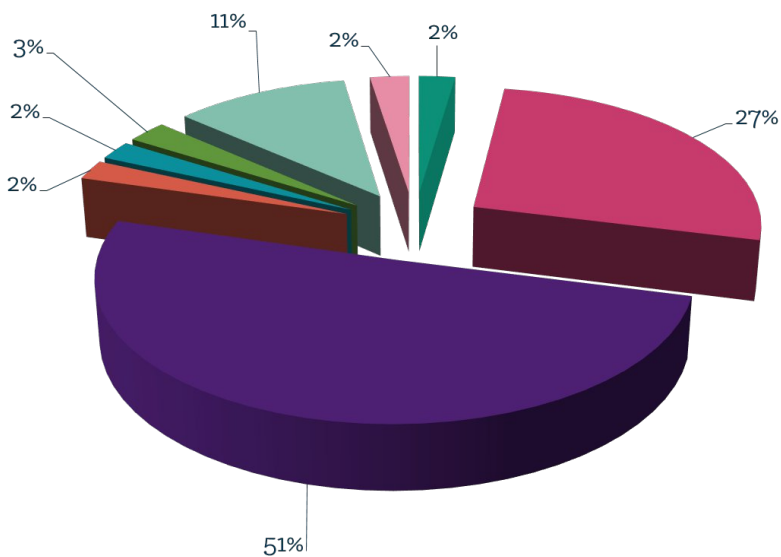
La coordination régionale, en 2020 s'élève à **63 127 €**.





REPARTITION DES FINANCEMENTS
DE LA STRUCTURE 2020

- Recettes : 3 024 €
- Cotisations des AD : 6 833 €
- ARS : 146 559 €
- CONSEIL REGIONAL : 53 334 €
- DRJSSCS : 500 €
- DRDFE : 10 100 €
- Transfert de charges : 765 €
- Promosanté : 11 407 €
- Bénévolat Valorisé : 5 894 €



Répartition des charges de la structure 2020

- Détachement comptabilité
- Détachement coordination
- Mise à disposition personnel projets
- Honoraires expert comptable commissaire aux comptes
- Dépenses covid
- Dépenses fonctionnement
- Dépenses projets
- Bénévolat Valorisé

Les projets régionaux

Ils sont assurés par les équipes des Associations Départementales du Planning Familial.

Pour le projet Numéro Vert National (NVN / PTIC), la Fédération a obtenu de l'ARS une augmentation de la subvention qui permet de couvrir 84% des besoins.

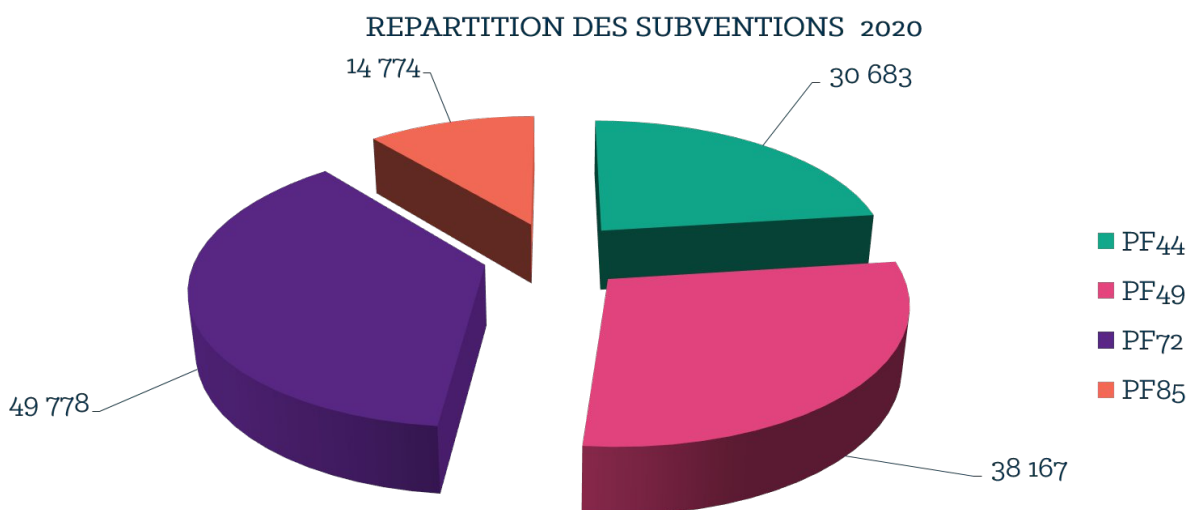
Dans le cadre du CPOM ARS,

- La subvention pour les collectifs ToutSexplique a été valorisée. En raison de la crise sanitaire liée au Covid 19, la mise en place des collectifs avec les partenaires pour 49 et 85 n'a pas pu être effectuée ainsi que la finalisation des projets 53 et 72. Ces actions sont reportées en 2021
- Pour les mêmes raisons, les formations et les animations ont été reportées à plusieurs reprises pendant l'année et certaines en 2021.
- Compte tenu de la situation, certaines des animations ont été transformées en achat de matériel sanitaire pour lutter contre le Covid 19.
- L'ARS a décidé que les animations et formations qui ne pourraient être reportées seraient considérées comme blanches.

- Parallèlement l'ARS a récupéré 39% du chômage partiel utilisé par certaines Associations départementales sur notre subvention globale. Les associations concernées ont remboursé cette somme.
- En ce qui concerne l'accord cadre Conseil Régional, les animations non effectuées ont été considérées comme année blanche.

En fonds dédiés, quatre projets notifiés en 2020 seront finalisés en 2021 :

- la majorité des formations prévues dans tous les départements
- les actions « Prévention des Comportements Sexistes »
- les collectifs ToutSexplique
- Les actions pour le Grenelle dans le cadre des Fonds Catherine



L'année 2020 se caractérise par :

- un déficit du fonctionnement à la hauteur de **4 922€**
- Les projets présentent un léger déficit de **598€**.

Soit un déficit global de 5 520€.

Nous proposons d'affecter le **déficit de 5 520€** dans le compte 110 « Report à nouveau », après affectation, ce compte s'élèvera à **22 681 €**



**le planning
familial**

Pays de la Loire

**Fédération Régionale
Le Planning Familial Pays de la Loire**

coordination@pf-paysdelaloire.org

www.planning-familial.org